



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Luxembourg, le 17 mars 2025

Administration communale de Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 LEUDELANGE

N/Réf. : 2025-000761

V/Réf. : LSC-20250342-NAT

Objet : la destruction de biotopes en vue de la construction d'un îlot de modération du trafic à l'entrée du village de Leudelange

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre demande parvenue en date du **13 mars 2025**, enregistrée sous la référence **2025-000761**.

Votre demande est dès à présent en cours de traitement. Les dossiers sont traités dans l'ordre de réception et une décision y relative vous parviendra dès que possible.

Pour tout changement quant au fond de la demande, vous êtes libre de prendre contact avec notre service : service.autorisations@anf.etat.lu.

En vertu d'un arrêt de la Cour administrative visant l'information publique concernant les demandes administratives, vous êtes tenu d'afficher la présente sur le site du projet concerné.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

Service autorisations

Courrier établi électroniquement sans signature

Veillez utiliser la référence 2025-000761 pour toute communication avec nos services.